

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Caron Élisabeth

<https://www.cadre21.org/membres/7d1f9972b3cb62ee60f05961>

Date d'obtention : 2023-02-16 17:09:59

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est efficace auprès des établissements scolaire. Elle permet d'intervenir rapidement et efficacement auprès des élèves. Les écoles secondaires en tant que partenaire avec le service de police et le DPCP permettent de dresser rapidement un portrait de la situation. La méthode d'intervention Sexto est une méthode efficace puisqu'elle est un partenariat entre 3 secteurs. La méthode Sexto sert à favoriser la responsabilisation, elle tient compte des intérêts des victimes et vise la réadaptation et la réinsertion sociale.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Le volet Sexto 1-Explorateur va diriger mes interventions selon les 4 éléments mentionnés dans la formations soit l'amorce, la nature des gestes, les intentions et l'étendue du partage. Je garderai toujours en tête les questions suivantes, qui commet un acte criminel, qui est la victime, y a-t-il consentement et quels sont les enjeux, afin de bien diriger mes interventions. En tant qu'intervenante en milieu scolaire, je me questionne sur quels sont mes rôles, l'importance d'agir rapidement et quels sont les impacts de mon intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais suivre l'aide-mémoire de la trousse Sexto afin de bien diriger mes interventions. De plus, je serai alerte au niveau des conséquences et impacts que peut avoir un geste de sextage. Garder en tête les différents aspects qui peuvent être touchés, soit les aspects physique, psychologique, sociale, judiciaires et financière. Suite à l'intervention selon la méthode d'intervention Sexto, des ressources d'aide et de prévention peuvent leurs être présentées.